



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :
17
Nombre de membres présents : 6
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de membres absents : 6

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 18 juin 2024

OBJET :

DE-CCAS-24-06-1-01) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi dix-huit juin à dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le jeudi 13 juin 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.

Présents : Mme BRÉON, M. COMBE, Mme De VINZELLES, Mme GAUVAIN, Mme HUET, M. POLITZER.

Pouvoirs : Mme DUPRE (pouvoir à Mme De VINZELLES), Mme JOURION (pouvoir à M. COMBE), Mme LIBERT-ALBANEL (pouvoir à Mme BRÉON), M. MORAINÉ (pouvoir à Mme HUET), Mme SERVIAN (pouvoir à M. POLITZER).

Excusés : M. CHARDON, Mme ETIENNE, Mme GUYOMARD DE PREAUDET, Mme HAUCHEMAILLE, Mme MARTIN, Mme TOP.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu et approuvé le compte administratif du CCAS pour l'exercice 2023 ;

Vu le compte de gestion pour l'exercice 2023 et ses documents annexes, présentés par Madame La Comptable publique ;

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Déclare que le compte de gestion du Conseil Communal d'Action Sociale, dressé pour l'exercice 2023 par Madame la Comptable publique, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur tant au regard de l'ensemble des opérations comptables que de l'exécution budgétaire, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON
Vice-Présidente

Signé